

# Règlement du concours littéraire

## *Kalahari Short Story Competition*

### de la CENE Littéraire

---

#### Article 1 – De la dénomination

L'Association La CENE Littéraire lance le concours d'écriture de nouvelle dénommé « **Kalahari Short Story Competition** ».

#### Article 2 - Des conditions de participation

- 2.1. La participation au concours est gratuite et ouverte aux personnes n'ayant jamais été publiées à compte d'éditeur quels que soient leur âge, leur nationalité ou leur lieu de résidence.
- 2.2. Chaque candidat proposera une nouvelle inédite de 2500 - 3500 mots soit en **swahili**, soit en **anglais**, soit en **français**.
- 2.3. Le texte proposé devra intégrer obligatoirement cette phrase tirée du roman *Né un mardi* (éd. Métailié) de l'écrivain Elnathan JOHN, lauréat du Prix Les Afriques 2019 : « **Je n'arrive ni à manger, ni à dormir, ni à empêcher mes mains de trembler. Dès que le soleil se lèvera je quitterai cet endroit.** »
- 2.4. La nouvelle sera envoyée dans un fichier Word, Police Times New Roman, taille 12, interligne simple. Le fichier ne doit porter ni nom, ni signature.
- 2.5. Les auteur-e-s devront adresser leur candidature et leur nouvelle par courriel à l'adresse **competition@collection-kalahari.com**
- 2.6. Le consentement écrit et signé des représentants légaux sera joint à la candidature des personnes mineures.

### **Article 3 - Droits d'auteur**

- 3.1. Par leurs participations, les futurs lauréats acceptent expressément que les textes sélectionnés soient traduits, publiés et diffusés sur les différents supports de La CENE Littéraire.
- 3.2. Par leurs participations, les futurs lauréats cèdent à La CENE Littéraire la faculté exclusive d'exploiter leurs droits patrimoniaux sur les textes primés.
- 3.3 Par leurs participations les futurs lauréats cèdent à La CENE Littéraire les droits exclusif d'autoriser tout éditeur à imprimer, publier, reproduire et vendre les textes primés sous toutes formes d'édition graphique.

### **Article 4 - Dotation et contrepartie à la cession des droits d'auteur**

- 4.1 Trois prix sont remis aux lauréats de chaque catégorie linguistique (Swahili, Anglais, Français).
  - 1<sup>er</sup> prix : 1000 euros
  - 2<sup>ème</sup> prix : 500 euros
  - 3<sup>ème</sup> prix : 300 euros
- 4.2 Les auteurs lauréats recevront également 5 exemplaires de l'anthologie contenant leurs nouvelles. Ceux-ci et les dotations visées sous point 4.1 représenteront leurs droits d'auteur sur le livre publié.

### **Article 5 – Calendrier du Concours**

- 5.1. Les nouvelles sont attendues du 20 mai au 20 août 2020.
- 5.2. Les résultats seront annoncés sur le site <https://collection-kalahari.com/> le 20 octobre 2020.

### **Article 5 – Dispositions générales**

La participation au concours vaut acceptation totale du présent règlement.

*Flore Agnès NDA ZOA MEILTZ*  
Présidente de La CENE Littéraire